

	<b>Compte Rendu</b>	Page 1/6
	<b>CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE GUEUGNON - 28.03.24</b>	Date d'application : 18 juin 2024
	<b>Document N° : PCB-CR-0061</b>	Version : 001

	QUI	Date
Rédaction	Barbara BARROIS (Secrétariat Direction et Coordination Filière Gériatrique)	18 juin 2024[ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTI ME]
Approbation	Francoise PERRIN VENUTO (Directeur Délégué EHPAD et Filière Gériatrique en Direction Commune)	18 juin 2024

## 1. Destinataires

Tout le CHPCB.

## 2. Description

<b>Participants</b>	Mme Françoise PERRIN-VENUTO, Directrice adjointe Mme Marie-Jeanne MOMMESSIN, Représentante des résidents Mme Marie-Thérèse POLTURAT, Représentante des résidents Mme Joëlle TILLER, Représentante des familles Mme Françoise CORNIER, Représentante des familles M. Pierre DUPRE, Représentant du personnel titulaire M. Antoine HASTINGS, Mandataire judiciaire Mme Marcelle BERNARD, Représentante des bénévoles Mme Maryse IMPERIALE, Représentant de l'équipe médico-soignante
<b>Excusés</b>	
<b>Invités</b>	Mme Camille PEUTOT, Responsable qualité et gestion des risques Mme Fatiha BACHIR, Animatrice Mme Pauline GAUTHY, Animatrice Mme Alexandra BINIEK, Psychologue Mme Marie LAURENT, Secrétariat admissions
<b>Secrétariat de séance</b>	Mme Barbara BARROIS – Secrétaire de la Commission

	<b>Compte Rendu</b>	Page 2/6
	<b>CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE GUEUGNON - 28.03.24</b>	Date d'application : 18 juin 2024
	<b>Document N° : PCB-CR-0061</b>	Version : 001

### **1. Approbation du compte rendu du 14 décembre 2023**

Un tour de table est réalisé afin de présenter les nouveaux membres.

Les membres du conseil des résidents valident le procès-verbal du 14 décembre 2023.

### **2. Composition du conseil des résidents et du conseil de la vie sociale**

Mme Perrin-Venuto explique que depuis le travail sur la fusion, il a été décidé de garder sur place, dans chaque établissement (Gueugnon, La Clayette, Charolles) un conseil des résidents, et de créer un conseil de la vie sociale commun permettant d'aborder des questions communes à ces 3 EHPAD.

La composition du conseil des résidents reflète au plus près la composition réglementaire du conseil de la vie sociale.

- **Conseil des résidents** :
  - **Représentants des familles** : plusieurs familles se sont portées candidates. Mme Tillier est nommée présidente provisoire.
  - **Représentant de l'équipe médico-soignante** : Mme Impériale remplace M. Martin qui fait partie du CVS commun
  - **Représentant des représentants légaux** : pas de candidature ; constat de carence pas de représentant des représentants légaux
  - **Représentant des mandataires judiciaires** : M. Hastings.
  - **Représentant des résidents** : Mme Mommessin et Mme Polturat sont titulaires.
  
- **Conseil de la vie sociale commun** :
  - **Représentant des familles** : Mme Cornier se porte référente dans l'attente de réponses des autres familles candidates.
  - **Représentant de l'équipe médico-soignante** : M. Martin.
  - **Représentant des représentants légaux** : pas de candidature ; constat de carence pas de représentant des représentants légaux
  - **Représentant des mandataires judiciaires** : M. Hastings.
  - **Représentant des résidents** : Mme Polturat.

### **3. Présentation et validation du règlement intérieur**

Mme Perrin-Venuto souligne que le règlement intérieur est un document important qui fixe les modalités d'organisation des 2 instances. C'est un document vivant qui peut être mis à jour par voie d'avenant.

Mme Perrin propose que la durée du mandat soit de 3 ans, cette durée sera validée lors du conseil de la vie sociale commun.

Les membres du conseil des résidents valident le règlement intérieur avec les modifications présentées ci-dessus.

	<b>Compte Rendu</b>	Page 3/6
	<b>CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE GUEUGNON - 28.03.24</b>	Date d'application : 18 juin 2024
	<b>Document N° : PCB-CR-0061</b>	Version : 001

#### **4. Mise à jour des documents contractuels**

- **Livret d'accueil** : un livret d'accueil va être réalisé pour chacun des 3 EHPAD, il est en cours d'élaboration.
- **Règlement de fonctionnement** : dans ce document se trouvera tout ce qui concerne la sécurité, les droits des résidents, l'organisation, les modalités pratiques...
- **Contrat de séjour** : document regroupant toutes les explications concernant les tarifs, les conditions de résiliation...

Ces deux derniers documents sont en cours de révision.

#### **5. Démarche qualité et gestion des risques (cf. power point)**

##### **a) Fiches d'évènements indésirables (FEI) : bilan 2023**

Mme Peutot présente le bilan annuel des fiches d'évènements indésirables. Ce sont des déclarations d'évènements ayant / ou pouvant avoir des conséquences graves sur les soins, les prises en charge... Fiches pouvant être remplies par tout le personnel de l'établissement. Nous constatons 15 fiches d'évènements indésirables déclarées pour le site de Gueugnon :

##### Par catégorie :

- 4 en lien avec la prise en charge / coordination / exécution des soins.
- 8 en lien avec la sécurité des personnes / comportement.
- 3 en lien avec la cuisine / blanchisserie / hôtellerie.

Les 15 FEI sont à ce jour, traitées et clôturées.

##### Par fonction du déclarant :

- 1 déclaration faite par les aides-soignants
- 12 déclarations faites par les IDE
- 1 déclaration faite par les ASH
- 1 déclaration faite par la cadre de santé du service

##### **b) Point d'étape sur l'évaluation des EHPAD et grille d'évaluation du CVS**

Pour rappel, la visite était initialement prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, une demande de report a été effectuée et acceptée.

La visite est prévue du 17 au 19 septembre 2024 sur les EHPAD de Charolles, La Clayette, Gueugnon et l'accueil de jour soit 1 journée par site.

Pour se préparer à cette évaluation, un état des lieux a été réalisé en amont sur chaque site. Suite à celui-ci, des actions sont mises en oeuvre afin d'améliorer la qualité des prestations au regard du référentiel élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Pour suivre toutes ces actions, un COPIL Qualité dédié aux EHPAD se réunit régulièrement. Le REQUA (réseau qualité) nous accompagne dans cette démarche sur le versant méthodologique.

Le COPIL Qualité s'entraîne avec les méthodes qui seront utilisées pour la visite :

- Accompagné traceur : entretien entre les experts et le résident sur la prise en charge, l'accueil, respect de l'intimité... puis les mêmes questions sont posées à l'équipe permettant ainsi de croiser les différents points de vue et avoir un peu plus de traçabilité.

	<b>Compte Rendu</b>	Page 4/6
	<b>CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE GUEUGNON - 28.03.24</b>	Date d'application : 18 juin 2024
	<b>Document N° : PCB-CR-0061</b>	Version : 001

Un accompagné traceur a été réalisé sur le site de Gueugnon. ( cf. diaporama)  
 Les membres du CVS vont être également interrogés sur 10 critères lors d'un entretien collectif avec les évaluateurs. (cf.grille d'évaluation)

## **6. Bilan 2023 des plaintes, réclamations et éloges**

Pour le site de Gueugnon, aucune plainte ni réclamation n'est comptabilisée.  
 Mme Impériale souligne qu'elle répond généralement par courrier lorsque les réclamations passent directement par elle et en informe M. Martin et Mme Perrin-Venuto.

Concernant les remerciements, ils sont envoyés directement au service par les familles.

## **7. Projets en cours**

- **Restructuration** :

Une réflexion est en cours avec l'EHPAD d'Issy-l'Évêque qui doit également être restructurée.

- **Bistrot mémoire** :

Mme Impériale explique que dans le cadre d'un appel à projet des enveloppes ont été attribuées afin d'ouvrir les EHPAD vers le monde extérieur. L'équipe est partie sur l'idée d'un bistrot. Projet validé pour un budget d'environ 2000€.

Ce bistrot se situera à la place du salon de coiffure au rez-de-chaussée. L'idée est de disposer d'un espace de convivialité pour les résidents avec à disposition des boissons chaudes, aromatisées, des viennoiseries, des sucreries.

Ce bistrot sera à disposition également du personnel permettant aussi de partager un moment de convivialité avec les résidents et les familles. Espace de vie créant une animation et redonner la possibilité aux résidents de s'inscrire dans la vie sociale.

La permanence de ce bistrot sera tenue par les bénévoles.

Le salon de coiffure sera transféré au 1<sup>er</sup> étage.

L'agent technique étant seul pour gérer le site de Gueugnon, un second agent technique vient en renfort pour les travaux.

Mme Impériale souligne qu'il serait intéressant par la suite de s'ouvrir à des produits locaux.

- **Un travail sur l'accueil des nouveaux résidents a été réalisé** : Attention particulière à la préparation de la chambre, un agent détaché pour l'accueil et l'installation du résident à son arrivée, panier de bienvenue...
- **Mme Biniak et Mme Impériale ont redynamisé les projets de vie des résidents** : les résidents sont invités à participer à leur projet de vie et lorsqu'ils ne le peuvent pas la synthèse est envoyée pour validation aux familles.
- **Un chariot Snoezelen** a été acquis suite à des crédits obtenus en juin 2023 ; il permet d'apaiser les résidents en début de nuit notamment par le biais d'activités sensorielles. 2 animatrices et 2 agents de nuit ont fait la formation de ce chariot Snoezelen.

	<b>Compte Rendu</b>	Page 5/6
	<b>CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE GUEUGNON - 28.03.24</b>	Date d'application : 18 juin 2024
	<b>Document N° : PCB-CR-0061</b>	Version : 001

### **8. Echanges sur un programme de travail pour l'année 2024**

Mme Perrin-Venuto souhaiterait que les membres du CDR et CVS commun travaillent sur différents sujets. Elle propose de travailler sur :

- Un projet d'établissement
- La bientraitance et la prévention de la maltraitance.
- Un groupe d'expression des résidents leur permettant de parler des sujets qu'ils aimeraient aborder lors des conseils des résidents (droits des résidents, violence...).

Les animatrices proposent de mettre en place ce groupe d'expression.

Mme Impériale souligne que l'ensemble des EHPAD travaille sur « une semaine de bienveillance » en juin. L'idée est de réunir des petits groupes de 6 résidents avec l'animatrice, laisser la parole aux résidents et voir avec eux comment ils voient leur vie dans l'établissement, ce qu'ils ressentent.

### **9. Point sur l'animation**

Mme Bachir réalise le bilan d'animation :

- **Animations réalisées :**
  - 1<sup>er</sup> janvier : distribution de chocolats offerts par l'association
  - 11 janvier : dégustation de la Galette des rois, offerte par l'association avec après-midi accordéon
  - 7 et 8 février : Dégustation de crêpes pour la Chandeleur à chaque étage
  - 14 février : Carnaval, dégustation de beignets et animation musicale financée par l'association
  - 20 février : assemblée générale de l'association
  - Mars : chocolats de Pâques
- **Animations à venir :**
  - 1<sup>er</sup> mai : bouquet de muguet ramassé par les bénévoles, offert à chaque résident et inauguration du patio
  - Après-midi accordéon avec dégustation de tartes
  - 26 mai et 16 juin : les tables de la salle à manger seront fleuries à l'occasion de la fête des mères et des pères
  - 30 mai : inauguration du patio
  - 19 juin : fête de la musique
  - 27 juin : vide grenier
- **Projet à venir :**
  - A chaque étage : nouvel affichage magnétique pour les animations : éphéméride, météo, activités...
  - Achat de matériel pour l'animation et pour Mme Biniek psychologue : jeux de société XXL, une poupée empathique, des tabliers et anneaux sensoriels, 2 planches de motricité.
  - Poursuivre les animations appréciées par les résidents : lecture du journal, lecture de poèmes, scrabble, jeux de société, loto, gym douce, atelier équilibre avec le FCG, jeux de mémoire, chansons, sorties à l'extérieur...

	<b>Compte Rendu</b>	Page 6/6
	<b>CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE GUEUGNON - 28.03.24</b>	Date d'application : 18 juin 2024
	<b>Document N° : PCB-CR-0061</b>	Version : 001

## **10. Questions diverses**

- Les animatrices souhaiteraient que le parc soit nettoyé car il n'est plus accessible avec les fauteuils roulants. Elles signalent également qu'il y a des chenilles dans les arbres.
- Mme Tillier demande s'il serait possible d'aménager la terrasse.

Ces 2 sujets sont à voir avec les services techniques.

- Mme Tillier demande si l'heure du coucher des résidents l'été, pourrait être décalée plus tard ? Mme Impériale répond que ce n'est pas réalisable au vu de l'organisation du service et des contraintes de l'institution.
- Mme Perrin-Venuto demande aux membres du conseil s'il y a des sujets qu'ils aimeraient aborder pour la réunion des familles prévue le vendredi 7 juin à 15h :
  - Journée type à l'EHPAD
  - Animation
  - Evaluation
- Mme Perrin-Venuto informe les membres des crédits supplémentaires obtenus:
  - En crédit non reconductible : un lève-malade + pesée, la formation pour le chariot Snoezelen, matériel pour le bistrot mémoire, le paiement des heures supplémentaires effectuées par les agents pendant l'été.
  - En investissement du quotidien : un Bladder scan, 8 matelas anti-escarres et un chariot Snoezelen.
- M. Hastings propose aux familles de les aider en cas de besoin pour divers demandes ou documents à remplir.

Un tour de table est réalisé, chaque membre exprime son ressenti sur les conseils des résidents et la vie dans l'établissement.

**Fin de la séance 16h00.**

**Madame Joëlle TILLIER**  
**La Présidente**

